

Annexe 2

Certificat de capacité d'orthophoniste - Référentiel de compétences

Compétences¹

- 1. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique**
- 2. Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient**
- 3. Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie**
- 4. Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique**
- 5. Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique**
- 6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie**
- 7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle**
- 8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques**
- 9. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources**
- 10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs**
- 11. Former et informer des professionnels et des personnes en formation**

¹ Dans le respect du champ d'intervention des autres professions réglementées

Compétences détaillées**Compétence 1 :****Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique**

1. Apprécier dès la prise de contact le degré d'urgence et la gravité d'un trouble à partir des éléments et des moyens à la disposition de l'orthophoniste
2. Repérer et analyser la plainte et les attentes du patient et de son représentant légal ou le tiers de confiance
3. Rechercher, analyser et interpréter les différentes catégories de données nécessaires à l'élaboration du diagnostic orthophonique
4. Adapter le questionnement anamnestique aux hypothèses induites par les informations collectées auprès du patient
5. Élaborer une démarche diagnostique à partir des éléments recueillis au cours de l'entretien préalable relatif à la plainte et à l'anamnèse
6. Identifier les étapes, les modalités et les outils nécessaires à la réalisation du bilan orthophonique et les éléments d'information indispensables pour analyser la situation du patient
7. Organiser, planifier et réaliser le bilan orthophonique et le bilan d'évolution
8. Émettre une ou plusieurs hypothèses diagnostiques à partir de la synthèse des informations collectées et des éléments perçus au cours de la rencontre
9. Compléter et / ou réorienter l'évaluation en cours de test, si nécessaire, en fonction de ces hypothèses formulées
10. Élaborer un diagnostic orthophonique précisant le type de difficultés / troubles, leur-spécificité ou non, et leur évolution probable à partir du relevé des capacités du patient et du degré de sévérité de ses difficultés / troubles et en sélectionnant la terminologie adéquate parmi les termes diagnostiques en usage en orthophonie
11. Émettre et réajuster un pronostic orthophonique à partir du diagnostic réalisé, du trouble constaté, son degré de sévérité, d'hypothèses d'évolution probables des troubles et des effets attendus de l'intervention en orthophonie
12. Évaluer la pertinence d'une intervention en orthophonie
13. Rédiger le compte-rendu du bilan orthophonique en respectant la réglementation en vigueur

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Appréciation du degré d'urgence et de gravité	Le degré de maîtrise de la langue parlée par le patient est analysé Ses facultés de compréhension de la langue sont analysées Les principaux signes d'alerte sont recherchés et identifiés Le questionnement est adapté et tient compte des éléments d'informations apportés par le patient ou le professionnel de santé La proposition de prise en charge en orthophonie ou de réorientation est adaptée Les éléments justifiant une prise en charge en urgence sont identifiés et expliqués
Qualité de l'analyse de la plainte du patient	Les éléments explicites et implicites composant la plainte sont identifiés. Ces éléments sont analysés et hiérarchisés en fonction des priorités de soin L'origine de la demande est identifiée. Les impacts du discours de l'entourage sur le patient sont repérés et explicités La demande propre du patient est discernée de celle de son entourage Les répercussions et le retentissement du trouble sur la vie quotidienne, l'environnement et l'état psychologique du patient sont identifiés L'expression par le patient du retentissement de son trouble est favorisée La manière dont le patient exprime sa plainte est prise en compte et analysée L'évolution de l'expression de la plainte par le patient est prise en compte
Pertinence et exhaustivité des données recueillies sur le patient et son entourage	L'aide d'un tiers est éventuellement recherchée en cas de non maîtrise ou d'incapacité de communication de la part du patient Les informations clés sur le patient et son entourage sont recherchées et identifiées : - Les connaissances du patient et / ou de son entourage sur ses troubles - Les habitudes de vie du patient, son histoire et son rapport à son histoire, - Les traitements en cours, résultats d'examens médicaux,

	- Les aides et adaptations dont bénéficie le patient - La qualité de vie du patient et de son entourage - Les interactions du patient avec son environnement et avec l'orthophoniste - Les stratégies de compensation du patient - Les pathologies et/ou des troubles associés et les moyens de leur prévention - Les facteurs pouvant contre-indiquer la rééducation - Les fonctions, les compétences et les performances du patient Le niveau de vigilance du patient et son degré de coopération La prise de parole du patient est analysée à partir d'éléments sur sa façon de se présenter, de se situer par rapport à son entourage, de signifier son identité Le discours du patient et son rapport au langage dans ses différents aspects cognitifs et psychiques est identifié, recueilli et observé cliniquement La communication verbale et non verbale du patient est identifiée et analysée L'impact des troubles (à l'origine de la demande) sur l'intégration sociale du patient et sur son vécu psychoaffectif est recherché et identifié La nécessité d'investigations complémentaires est évaluée et expliquée Les fonctions à évaluer pour organiser les différentes parties du bilan sont repérées Les besoins d'informations ou de connaissances complémentaires, notamment sur une pathologie, sont repérés L'évolution du patient au cours du bilan est analysée Les informations nouvelles apparaissant au cours du bilan sont repérées et prises en compte
Pertinence des modalités de recueil de l'information	Les moyens augmentatifs ou alternatifs à la communication verbale sont identifiés Ces moyens sont utilisés de manière adaptée en cas de besoin Les données disponibles (anamnèse, informations issues du dossier médical, imagerie médicale, examens médicaux, audiogrammes, ...) sont comprises, explicitées et prises en compte Les outils d'investigation sont choisis et adaptés en fonction de chaque patient, de sa pathologie, de sa demande et de ses réticences Ce choix est explicité L'autorisation de recueil enregistré est recherchée auprès du patient et/ou de son entourage Les modalités d'utilisation des outils d'évaluation retenus sont maîtrisées (propriétés métrologiques, procédures d'utilisation, limites, Les modalités de l'entretien et du recueil d'informations sont adaptées à la pathologie et aux besoins du patient L'examen clinique est réalisé dans le respect des recommandations professionnelles Les gestes techniques à visée diagnostique réalisés lors de l'examen clinique sont maîtrisés et expliqués Le questionnement anamnestique évolue en fonction des données recueillies auprès du patient et des échanges avec l'entourage et d'autres professionnels La transcription et le décodage de l'alphabet phonétique international sont utilisés
Qualité de l'analyse des données et de l'élaboration du diagnostic	Des liens sont établis entre les différents types de données recueillis au cours du bilan Les résultats des évaluations sont analysés de manière qualitative et quantitative L'évolution des résultats et des données dans le temps est prise en compte Des corrélations entre les résultats des données recueillies dans le cadre des différents examens sont établies et les distorsions repérées Des hypothèses quant aux facteurs étiologiques, aux facteurs déclenchants, gênants ou favorisants sont émises et explicitées Les hypothèses posées en cours d'entretien et leurs modalités de prise en compte sont explicitées Les éléments clés du tableau clinique du patient sont identifiés et hiérarchisés au travers des différents domaines à explorer Les éléments clés permettant de valider ou d'infirmer les hypothèses sont identifiés au travers de l'analyse de la démarche d'évaluation normative, descriptive et critériée Des mises en liens sont établies entre les résultats obtenus, les données scientifiques, les modèles théoriques et les connaissances théoriques et cliniques Des corrélations entre les résultats aux différentes épreuves sont recherchées afin de mettre en évidence des facteurs explicatifs Un lien est effectué entre le diagnostic, les éléments de dossier portés à la

	connaissance de l'orthophoniste, la plainte exprimée et les besoins du patient La pertinence d'une intervention en orthophonie est évaluée au regard de ces éléments et explicitée La synthèse du bilan reprend l'ensemble des données objectives et subjectives mesurées en qualité et/ou en quantité, et débouche sur la formulation d'un diagnostic orthophonique clair et cohérent Le pronostic s'appuie sur l'anamnèse, sur les connaissances de la pathologie ou des troubles identifiés, sur la prévision des effets attendus des différentes prises en charge programmées. et sur l'estimation des capacités du patient à s'engager dans une dynamique de progrès. Le vocabulaire technique et professionnel utilisé est adapté
--	--

Compétence 2 :

Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient

1. Définir et hiérarchiser à court, moyen et long termes les objectifs thérapeutiques en fonction des résultats du bilan orthophonique et des besoins du patient
2. Identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un projet thérapeutique construit en accord avec le patient ou son entourage
3. Identifier et mesurer les obstacles à la mise en œuvre du projet thérapeutique et définir les solutions envisageables.
4. Définir le calendrier et les modalités de mise en œuvre du projet thérapeutique
5. Déterminer les supports nécessaires à l'intervention orthophonique et les adapter ou les élaborer si nécessaire
6. Sélectionner les systèmes de facilitation, de compensation, les systèmes alternatifs et augmentatifs adaptés aux besoins du patient et/ou de son entourage
7. Identifier, proposer et définir les conditions de mise en œuvre des adaptations et aménagements permettant d'améliorer la sécurité, la qualité de vie et l'autonomie du patient et de son entourage
8. Identifier les interventions à conduire auprès du patient et / ou de son entourage dans le cadre du projet thérapeutique en tenant compte du projet individuel du patient, de ses capacités de compréhension, d'investissement et d'appropriation
9. Identifier les professionnels concernés par la mise en œuvre du projet thérapeutique
10. Définir les critères, les échéances et les outils d'évaluation permettant un suivi du patient à partir des axes thérapeutiques choisis
11. Formaliser par écrit le projet thérapeutique en orthophonie
12. Évaluer l'état du patient et de son environnement et leur évolution tout au long du projet d'intervention et réajuster le projet thérapeutique en conséquence
13. Évaluer les effets des interventions conduites par l'orthophoniste auprès du patient et/ou de son entourage et analyser les écarts avec les résultats attendus

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Pertinence de la définition des objectifs du projet	Les objectifs thérapeutiques sont en adéquation avec les résultats du bilan orthophonique Les objectifs thérapeutiques sont en adéquation avec le projet de soins global et les attentes du patient Les objectifs thérapeutiques sont accessibles pour le patient et l'orthophoniste, identifiables et inscrits dans le temps Les choix effectués en termes de priorisation des objectifs prennent en compte : - la pathologie du patient - la gravité des troubles et des difficultés - les besoins et les attentes du patient - le degré d'adhésion du patient au projet thérapeutique - les capacités physiques et matérielles du patient

	- l'environnement du patient
Pertinence du choix des interventions et de leurs modalités de mise en œuvre	Les outils et modalités d'intervention retenus sont en adéquation avec les objectifs thérapeutiques et les attentes du patient Les outils et modalités d'intervention retenus sont réalistes au regard des capacités du patient, notamment de ses capacités d'observance et de ses capacités d'investissement et d'appropriation Les interventions à conduire auprès de l'entourage du patient sont identifiées Les outils et modalités d'intervention sont correctement ciblés en référence aux priorités de l'intervention L'investissement consenti pour élaborer ou adapter un outil ou un support de prise en charge est en adéquation avec le bénéfice qui en est attendu Les dispositifs d'aide, les outils et modalités d'intervention sont adaptés en fonction des intérêts, réticences, réactions exprimées par le patient et/ou son entourage La pertinence de la programmation de séances collectives est évaluée et explicitée La programmation et le lieu des séances sont en adéquation avec le projet thérapeutique défini Les indications et modalités de recours à d'autres professionnels sont identifiées et explicitées Les aménagements et adaptations nécessaires au patient ainsi que leurs modalités de financement sont identifiés, explicités auprès du patient et de son entourage et argumentés auprès des interlocuteurs compétents
Pertinence de la recherche de l'adéquation du projet thérapeutique	Le projet thérapeutique est présenté au patient de manière claire et adaptée L'échéancier de la prise en charge, en fréquence de séances et en temps, est clairement expliqué L'adhésion du patient au projet de soins et aux objectifs du traitement sont recherchés Les explications apportées au patient et/ou à son entourage sur le projet thérapeutique et ses effets potentiels sont claires, réalistes et adaptées au patient Les arguments permettant d'accompagner le patient et/ou l'entourage dans l'acceptation de son trouble et des moyens techniques mis à sa disposition sont identifiés L'expression du patient vis-à-vis du projet thérapeutique, ses résistances sont prises en compte et des adaptations et réajustements du projet sont définis
Pertinence du suivi de l'évolution du patient et de l'évaluation du projet	La définition des modalités de suivi du patient (objectifs d'étape, bilans d'évolution,) est cohérente avec le projet thérapeutique défini Les objectifs d'étape sont en adéquation avec les objectifs thérapeutiques Les objectifs d'étape définis sont réalistes, atteignables et définis dans le temps Le choix des outils d'évaluation est adapté aux caractéristiques du patient et du projet Les outils d'évaluation sont mis en œuvre de manière adaptée Le transfert des acquis de la prise en charge dans la vie du patient est évalué et pris en compte L'ensemble des éléments nouveaux apparaissant en cours de prise en charge est pris en compte Les données qualitatives et quantitatives obtenues dans le cadre du bilan d'évolution et des actions d'évaluation sont comparées aux données du bilan initial L'analyse comparative de ces données met en évidence l'évolution du patient et les caractéristiques de cette évolution Les données recueillies dans le cadre de cette analyse sont comparées aux résultats attendus et les écarts sont identifiés Les données obtenues dans le cadre de cette analyse sont présentées au patient et/ou à son entourage L'expression du patient et/ou de l'entourage vis-à-vis des résultats obtenus est prise en compte dans le réajustement de l'intervention Les éléments permettant d'infirmer ou de confirmer le diagnostic sont recherchés, évalués et pris en compte dans la conduite des soins Les objectifs thérapeutiques sont réajustés en cours d'intervention Des aménagements sont proposés, le cas échéant et leur acceptation par le patient est évaluée

Compétence 3

Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie

1. Organiser et adapter les conditions d'accueil et d'installation nécessaires au bon déroulement de la séance
2. Définir le contenu de la séance en fonction de l'avancée du projet thérapeutique
3. Évaluer l'état psychologique et thymique du patient, sa motivation et son évolution au cours des séances
4. Mettre en œuvre l'intervention orthophonique par des gestes, des techniques, des méthodes et des supports adaptés au patient et à sa pathologie
5. Ajuster les supports et outils thérapeutiques utilisés et la durée de la séance en fonction de l'état et des réactions du patient
6. Instaurer, rééduquer, maintenir les fonctions de communication et du langage ainsi que les autres fonctions cognitives et oro-myo-faciales relevant du champ d'intervention de l'orthophoniste
7. Sélectionner et mettre en place des conduites et compensations permettant au patient de dépasser sa situation de handicap
8. Concevoir et conduire une séance de groupe seul et en coanimation
9. Analyser le déroulement de la séance et évaluer ses résultats
10. Enregistrer les données relatives aux séances réalisées dans le respect des procédures en vigueur

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Pertinence de l'organisation de la séance	Le lieu de la séance est organisé en fonction des caractéristiques et des besoins du ou des patients. Les objectifs de la séance individuelle sont déterminés et / ou réajustés en tenant compte des objectifs d'étape de la prise en charge, de l'évolution du patient, de sa plainte, de sa motivation, de ses capacités et des contraintes sociales Les objectifs d'une séance de groupe sont élaborés en fonction des objectifs thérapeutiques individuels. Le choix de la constitution du groupe de patients est explicité. Les moyens d'atteindre les objectifs de la séance sont identifiés. Les risques inhérents à l'état du patient et aux activités proposées sont identifiés et mesurés. Les mesures préventives afin de limiter les risques sont identifiées et mises en œuvre Les supports et matériels nécessaires à la séance sont identifiés. Les supports nécessaires à la séance sont élaborés, adaptés ou préparés.
Pertinence de la mise en œuvre de l'intervention	Les gestes, appareillages et outils nécessaires aux examens, à la prise en charge et à la sécurité du patient sont mis en œuvre de manière adaptée Les gestes nécessaires à l'intervention sont préalablement explicités au patient La réalisation de gestes techniques exploratoires, d'entretien prothétiques ou de réadaptation sont liés à la sphère des domaines de compétence et d'intervention de l'orthophoniste Les méthodes et supports d'intervention employés sont adaptées au patient, à sa pathologie, à son âge, à sa culture et à son milieu socioculturel
Pertinence de la conduite de séance	Les objectifs de la séance sont explicités au patient Le vocabulaire technique et professionnel est utilisé de manière pertinente et compréhensible par le patient Les moyens employés découlent du plan de traitement initialement projeté et de ses actualisations afférentes à l'évolution du patient Le contenu de la séance est synthétisé dans le dossier du praticien Le compte-rendu de séance reprend les objectifs initiaux de la séance, les pré-requis nécessaires à la conduite de la séance, le matériel utilisé, les résultats quantitatifs et qualitatifs, ainsi que la motivation du patient Des gestes de premier secours sont éventuellement mis en œuvre en cas de risque vital chez le patient La décision de poursuite ou d'arrêt d'un traitement repose sur les conclusions des

	évaluations, sur les observations cliniques et sur l'accord du patient ou de son entourage
Cohérence du contenu en lien avec le déroulement de la séance	Les aptitudes fonctionnelles du patient sont identifiées Le discours du patient et son rapport au langage dans ses différents aspects sont identifiés et analysés Les fonctions déficitaires sont sollicitées et entraînées de manière adaptée dans différentes situations Des recommandations thérapeutiques sont formulées au patient et / ou à son entourage en vue d'un transfert et/ou d'un entraînement entre les séances. Les techniques et méthodes de prise en charge sont expliquées et mises en œuvre dans le respect des recommandations professionnelles. L'état du patient est évalué à son arrivée et pris en compte au cours de la séance : des réajustements sont effectués au besoin. Le choix des supports est adapté en fonction de l'état du patient, de sa demande et de ses réticences. L'évolution de l'état psychologique et attentionnel du / des patients au cours de la séance est identifié et pris en compte Les modalités d'utilisation des supports sont maîtrisées par l'orthophoniste. En séance de groupe, la prise de parole et les interventions des participants sont organisées Les effets des interactions entre les patients lors d'une séance de groupe sont identifiés et pris en compte
Qualité de l'analyse de l'évolution du patient	Les effets des séances sur la vie quotidienne du patient sont identifiés et évalués La mise en pratique des recommandations préconisées par l'orthophoniste est vérifiée et éventuellement ajustée. Les données recueillies et les observations réalisées par l'orthophoniste sont comparées d'une séance à l'autre. Les données transmises par le patient, son entourage et / ou les autres professionnels d'une séance à l'autre sont prises en compte. Les points forts et faibles, les acquis et les progrès sont identifiés. L'évolution des compétences et des anomalies touchant le patient est évaluée dans différentes situations,
Conformité des opérations d'enregistrement des interventions	Les règles d'enregistrement des interventions orthophoniques en vigueur sont mises en œuvre en tenant compte du cadre d'exercice de l'orthophoniste (libéral ou salarié) Cet enregistrement est réalisé en référence à la nature des interventions conduites au cours de la séance Les conditions d'utilisation et de diffusion d'enregistrements dans le cadre de coopérations professionnelles, de formation ou de recherche, sont explicitées L'orthophoniste recueille l'accord écrit du patient ou de ses tuteurs légaux

Compétence 4 :

Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique

1. Accueillir, écouter et instaurer une relation de confiance avec le patient, son entourage ou le groupe
2. Adapter sa propre communication, la nature des informations communiquées au patient et son comportement en fonction des caractéristiques du patient, de son état psychologique et thymique et de sa motivation
3. Expliquer au patient les effets attendus et les limites de l'intervention orthophonique en prenant en compte sa pathologie son niveau de connaissances, ses représentations, son environnement social, professionnel et culturel, son niveau de langage ses attentes pronostiques et son état psychologique
4. Expliquer le déroulement de la prise en charge orthophonique, et s'assurer de sa compréhension par le patient ou par son entourage
5. Négocier les modalités de l'intervention avec le patient et/ou son entourage en fonction des objectifs du projet thérapeutique
6. Faciliter, développer et analyser les interactions entre les participants à une séance de groupe ou d'accompagnement familial
7. Rechercher et/ou maintenir une alliance thérapeutique avec le patient tout au long de l'intervention

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Pertinence de l'analyse de la dimension relationnelle inhérente à la situation de soin orthophonique	Les modalités de réalisation du bilan, ses résultats, le diagnostic orthophonique sont clairement explicités Le cadre déontologique de l'intervention et les droits et devoirs du patient sont expliqués Les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion, les réactions et comportements du patient ou du groupe de personnes, sont repérés, analysés et pris en compte L'écoute est attentive, neutre et bienveillante Les besoins du patient sont repérés et pris en compte Les conditions permettant de mettre en confiance le patient et d'instaurer un respect réciproque sont recherchées et explicitées Les informations dont la diffusion nécessite une attention particulière sont identifiées en fonction des caractéristiques de chaque patient L'importance des attentes pronostiques du patient et de l'entourage est analysée et prise en compte Une distance thérapeutique est instaurée et respectée.
Cohérence entre le comportement adopté, le mode de communication utilisé et la situation relationnelle	Les modes de communication verbale et non verbale utilisés sont adaptés à la personne ou au groupe de personnes. Une reformulation est proposée selon les besoins du patient et de son entourage Les explications sont réitérées au cours de l'intervention orthophonique. Une attitude bienveillante pour soutenir et encourager le patient est adoptée. Les éléments clefs à prendre en compte et les comportements à adopter lors des situations relationnelles difficiles sont identifiés
Efficacité des relations mises en œuvre dans le contexte d'intervention	Les conditions propices à une continuité de la relation avec le patient sont recherchées au cours des séances Les étapes de conduite d'un entretien dans le domaine de la santé sont identifiées et mises en œuvre Les conditions de déroulement et les objectifs des activités prévues lors de la séance sont explicités clairement La disponibilité du thérapeute est maintenue tout au long de la séance. L'écart entre le ressenti du patient et la perception du trouble par l'orthophoniste est pris en compte
Efficacité de l'échange avec le patient	Les informations communiquées quant aux modalités et au cadre de l'intervention sont claires et adaptées aux préoccupations du patient et de son entourage Les attentes exprimées et les réactions du patient et/ou de son entourage sont prises en compte Un consensus est recherché avec le patient sur les modalités de l'intervention

Compétence 5 :

Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique

1. Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, des personnes ou des groupes, y compris les attentes non verbalisées, afin de réaliser ou actualiser le diagnostic éducatif ou le programme d'accompagnement familial
2. Acquérir et développer une posture éducative, notamment pour élaborer des objectifs partagés avec le patient et/ou avec son entourage
3. Utiliser les outils pédagogiques adaptés et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
4. Élaborer et organiser des actions de prévention et de dépistage
5. Conduire des actions d'entraînement des patients et/ou de la famille en vue de leur permettre de s'approprier les techniques d'intervention proposées par l'orthophoniste

6. Accompagner, par des techniques de communication appropriées, le patient et/ou sa famille vers des changements de comportement et d'habitude ou un réaménagement de la vie du patient en prenant mieux en compte sa santé
7. Choisir des outils pédagogiques adaptés à chaque patient et à son entourage
8. Évaluer les effets de la démarche d'éducation, de prévention ou de dépistage et définir et mettre en œuvre les réajustements nécessaires
9. Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de la maladie
10. Conseiller et éduquer la famille, les aidants naturels, les professionnels et les autres partenaires en fonction de leurs connaissances de leurs savoir-faire, et du mode de vie du patient

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Pertinence de l'analyse des besoins	Les besoins des patients, de leur entourage et des groupes cibles sont identifiés, le cas échéant en faisant appel aux compétences d'autres professionnels Les pathologies à risque, les milieux, les situations, les populations sont identifiés et analysés Les risques liés aux troubles susceptibles d'être traités en orthophonie sont repérés et identifiés Les risques spécifiques aux populations ou groupes étudiés sont repérés Les besoins en matière d'acquisition de compétences, de gestes techniques, d'aménagement de l'environnement et d'adaptation à l'environnement liés aux troubles du patient sont identifiés avec le patient et / ou son entourage Des objectifs d'intervention en éducation thérapeutique, accompagnement, dépistage ou prévention sont formulés en cohérence avec les besoins des patients, de leur entourage ou des populations cibles
Pertinence de la démarche éducative ou d'accompagnement	Les situations dans lesquelles le recours à l'éducation thérapeutique est pertinent sont identifiées Les conditions permettant au patient et / ou à son entourage d'apprendre à gérer son traitement, et d'adapter son mode de vie sont clairement explicitées Ces conditions sont en cohérence avec le mode de vie et les capacités du patient Les ressources sanitaires, sociales et économiques mobilisables par le patient et/ou son entourage sont identifiées et prises en compte La capacité du patient à comprendre sa maladie et à expliquer comment il adapte son mode de vie en conséquence est mesurée La démarche éducative ou d'accompagnement est adaptée à sa cible (aidants naturels, entourage familial, patients, professionnels, autres partenaires, ...) et répond à une demande exprimée La démarche éducative ou d'accompagnement respecte la législation et la réglementation en vigueur
Pertinence du choix des outils pédagogiques	Le choix des supports et des outils pédagogiques est cohérent avec les objectifs de l'action, les caractéristiques de la population cible et son environnement Les dispositifs d'aide sont adaptés en fonction des réticences, des peurs ou des réactions de défense du patient et/ ou de son entourage Le choix et les conditions de mise en œuvre des outils pédagogiques sont élaborés en lien avec les autres professionnels intervenant auprès du patient Cette adaptation est inscrite dans le cadre d'un accord partenarial entre patient, entourage et professionnels en charge du patient
Pertinence des outils et des actions de dépistage et de prévention mis en œuvre	Les règles déontologiques et d'éthique professionnelle spécifiques aux actions de prévention ou de dépistage en orthophonie sont identifiées et respectées La pertinence de l'intervention de l'orthophoniste dans les actions de dépistage ou de prévention envisagées est identifiée Les objectifs, outils, modalités de mise en œuvre et d'évaluation de l'action de prévention ou de dépistage sont formalisés dans un cahier des charges Les éléments clés du cahier des charges fourni à l'orthophoniste sont identifiés et pris en compte

	Le choix des outils de dépistage est adapté aux objectifs de l'action de dépistage et/ou de prévention Des outils de dépistage adaptés aux objectifs des actions et aux caractéristiques des personnes ou populations ciblées sont élaborés Le choix et les conditions de mise en œuvre des outils de dépistage ou de prévention est réalisé en lien avec les autres professionnels intervenant auprès des populations cibles La place et les limites du champ d'intervention de l'orthophoniste dans le cadre des actions de prévention et de dépistage sont clairement explicitées Les actions à mettre en place ou les informations à délivrer en fonction des résultats du dépistage ou de l'action de prévention sont clairement explicitées
Mesure des effets de la démarche d'éducation, de prévention ou de dépistage	Les effets des actions mises en œuvre sont évalués de manière adaptée Les actions sont réajustées en fonction des résultats

Compétence 6 :

Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie

1. Adapter sa pratique du bilan orthophonique et de l'analyse des besoins aux exigences des évaluations administratives et/ou médico-légales
2. Rédiger un bilan ou un avis expert compréhensible pour un administrateur médico-social et/ou un magistrat
3. Identifier et sélectionner les textes législatifs et réglementaires en vigueur afférents au handicap ou aux troubles
4. Sélectionner et conseiller le matériel adapté au handicap ou aux troubles
5. Construire des méthodes et outils d'enquête adaptés aux problèmes posés dans les contextes professionnels, scolaires et environnementaux
6. Conseiller les partenaires dans le cadre d'actions entreprises par leurs soins dans le domaine de la communication, du langage et des fonctions oro-myo-faciales
7. Conseiller les différentes instances sur les décisions à prendre quant aux dossiers d'attribution des ressources financières, techniques, matérielles et/ou humaines pour les patients atteints de troubles de la communication, du langage et/ou des fonctions oro-myo-faciales
8. Présenter, expliciter et argumenter auprès des professionnels et partenaires concernés les préconisations de l'orthophoniste
9. Évaluer les besoins d'une personne et ses capacités à pouvoir effectuer certaines activités scolaires, professionnelles et sociales à partir d'une analyse de dossiers et de bilans orthophoniques

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Pertinence dans la prise en compte du contexte de l'intervention	Les spécificités du contexte de l'intervention sont prises en compte (cadre administratif médico-légal, ...) L'environnement législatif et réglementaire en vigueur est identifié et pris en compte Les spécificités du contexte de l'intervention sont prises en compte dans la rédaction des avis, bilans et synthèses
Pertinence de la méthodologie d'intervention	L'analyse des besoins est pertinente et fait appel à des outils et des méthodes adaptés Le choix de la méthode d'intervention est pertinent Les conseils délivrés sont adaptés aux besoins identifiés et cohérents avec le cadre d'intervention de l'orthophoniste Le rôle et les limites de l'intervention de l'orthophoniste en matière de conseil sont identifiés
Pertinence de l'argumentation	Les choix effectués et les préconisations formulées par l'orthophoniste sont clairement explicités Les arguments développés sont pertinents et adaptés aux réactions des professionnels et partenaires concernés
Pertinence du conseil délivré aux différentes instances	Les conseils délivrés aux instances s'appuient sur la connaissance de la nature du trouble et de son degré de sévérité

Compétence 7 :

Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle

1. Identifier et suivre l'évolution des connaissances scientifiques et empiriques et des pratiques cliniques professionnelles
2. Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'actualisation des connaissances, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des priorités de santé publique, et des évolutions sociétales, tout comme celles du monde de la santé
3. Adapter sa pratique professionnelle et réajuster les interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse effectuée, des évolutions identifiées et des résultats de la démarche qualité
4. Développer ses connaissances théoriques sur l'utilisation du matériel et des outils d'intervention
5. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
6. Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'intervention en orthophonie
7. Rechercher les moyens de formation et suivre des actions de formation afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité et la sécurité des soins
8. Analyser et évaluer le contenu de la formation reçue
9. Intégrer les acquis et adapter si nécessaire sa pratique
10. Analyser les résultats et l'impact de la formation sur la pratique professionnelle

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle	Les valeurs professionnelles, la déontologie et l'éthique de la profession sont identifiées et présentées avec clarté La confrontation de la pratique professionnelle avec des pairs en groupe d'analyse de la pratique est recherchée Les sources d'information permettant de suivre l'évolution du monde de la santé, de la société et des modèles de pratique professionnelle ainsi que des références théoriques, sont identifiées Les évolutions du monde de la santé, de la société, des différents modèles de pratique professionnelle ainsi que des références théoriques sont prises en compte Leurs impacts sur la pratique de l'orthophonie sont identifiés
Hiérarchisation des types d'information pris en compte dans l'évaluation des interventions	Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions orthophoniques sont identifiés : réglementation, recommandations professionnelles (relatives à la qualité, l'ergonomie, la sécurité, l'hygiène, la traçabilité), résultats de la recherche scientifique, satisfaction des patients...
Pertinence de la démarche d'analyse critique concernant les interventions orthophoniques	Les informations permettant de mener la démarche d'évaluation sont repérées et les modalités de mise à jour de ces informations sont identifiées Les données de recherches empiriques (qualitatives et quantitatives) dans le champ de la santé publique et de la prévention sont identifiées et utilisées Les théories linguistiques, psychologiques et cognitives sont prises en compte dans la formulation des hypothèses qui orientent le travail orthophonique et la recherche La démarche d'analyse des activités de l'orthophoniste est fondée sur les résultats des travaux de recherche et d'analyse interprofessionnelle, supervision et autres situations de problématisation Les axes et les moyens d'évolution sont identifiés : formation personnelle à développer, domaines d'intervention sur lesquels les efforts doivent porter, recherches bibliographiques à effectuer, ... Des améliorations des interventions sont proposées
Pertinence de la démarche de développement professionnel continu	Les sources d'information sur les actions de formation professionnelle continue sont identifiées et mobilisées avec efficacité Un lien entre la ou les actions de formation suivies et l'analyse des pratiques professionnelles est établi

Compétence 8 :

Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

1. Identifier, sélectionner et utiliser les bases de données scientifiques
2. Conduire une recherche bibliographique
3. Analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur sa pratique professionnelle ou sur la recherche conduite
4. Formuler un questionnement scientifique, permettant de dégager les objectifs de la recherche
5. Élaborer un protocole de recherche
6. Identifier les organismes à consulter et les rôles des partenaires mobilisables dans la cadre de la recherche
7. Planifier et conduire une action de recherche de manière individuelle et en groupe
8. Élaborer une communication orale et rédiger un rapport et un mémoire de recherche
Communiquer en français et en langue étrangère par écrit et par oral sur la recherche réalisée

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
Qualité de la recherche d'informations	Les bases documentaires internationales sont utilisées Les partenaires institutionnels et associatifs clefs de l'action de recherche sont identifiés
Pertinence de la méthode de recherche	L'objectif de la recherche est clairement identifié Les informations sélectionnées sont adaptées à l'objectif de la recherche Elles sont actualisées et organisées Les informations collectées sont analysées selon les références théoriques nécessaires et les critères scientifiques en vigueur L'analyse des informations permet d'aboutir à un résultat concret et cohérent avec les objectifs poursuivis (élaboration d'une méthodologie de soins, d'un protocole, formulation de préconisations, création d'une banque de données, ...) La méthode de recherche est expliquée avec clarté Les méthodes utilisées sont conformes aux cadres méthodologiques de recherche énoncés par la communauté scientifique et aux cadres éthique et déontologique de la profession Les travaux sont adossés à l'expertise scientifique de membres de laboratoires de recherche ou de l'enseignement universitaire d'orthophonie
Conformité de la méthode de recherche avec les bonnes pratiques professionnelles	Le questionnement scientifique et la priorisation des objectifs de la recherche sont cohérents et pertinents L'argumentation est fondée sur une démarche scientifique rigoureuse et des bases théoriques fondées et en lien avec les recommandations de la communauté scientifique
Qualité de la production	Le résultat de la recherche est clair et accessible pour son public La démarche de recherche et ses résultats sont explicités par écrit et par oral L'abstract est rédigé en français et en anglais et les mots clefs sont exprimés de manière à ce que la recherche soit identifiable dans les bases de données

Compétence 9 :**Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources**

1. Réaliser et analyser une gestion budgétaire
2. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable d'un service d'orthophonie ou d'une structure
3. Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels utilisés par les orthophonistes au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité
4. Identifier les mesures correctives à prendre pour mettre en conformité les locaux, les installations et les matériels utilisés par les orthophonistes
5. Organiser l'espace professionnel et le plateau technique utilisés par les orthophonistes
6. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités des orthophonistes
7. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables utilisés par les orthophonistes
8. Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures
9. Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités
10. Organiser la gestion des archives
11. Utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...)
12. Mettre en œuvre les règles de gestion de personnel en vigueur

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Conformité des règles dans la gestion d'un budget	Les règles et modalités de fonctionnement des outils de gestion de l'activité, des outils statistiques et des tableaux de bord sont identifiées et expliquées avec clarté Les erreurs ou incohérences figurant dans les outils de gestion de l'activité, les statistiques et tableaux de bord sont repérés La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés Les éléments devant figurer dans un bilan comptable et un rapport d'activité sont identifiés Les logiciels dédiés sont utilisés avec aisance
2 – Conformité aux règles d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité dans les locaux et matériels	Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement des activités des orthophonistes sont identifiés en tenant compte des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur Les normes et réglementations s'imposant aux locaux, installations et matériels utilisés par les orthophonistes sont identifiées et expliquées avec clarté L'organisation des lieux est fonctionnelle Les matériels sont maintenus et suivis en adéquation avec les règles d'usage et les réglementations en vigueur Les incidents sont systématiquement consignés et tracés Les règles et recommandations en matière d'hygiène sont identifiées, consignées, voire affichées Les règles régissant la circulation des déchets sont identifiées Les non conformités des locaux, installations et matériels utilisés par les orthophonistes sont identifiées et des mesures correctives adaptées sont proposées Les informations permettant de suivre les évolutions du matériel et des normes sont utilisées
3 – Conformité dans l'application des règles de gestion du personnel	Les sources d'information sur les règles de gestion du personnel sont identifiées Les règles sont identifiées et expliquées Les modalités de gestion du personnel sont explicites
4 – Respect des règles de gestion administrative	Les règles concernant la gestion des dossiers et l'archivage sont explicitées Le suivi et l'enregistrement des dossiers sont conformes aux règles et rigoureux

Les dossiers des patients sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse
--

Compétence 10 :**Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs**

1. Organiser et planifier ses interventions et celles de l'équipe d'orthophonistes en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités ainsi que des interventions conduites en simultané par d'autres professionnels auprès du patient selon la législation en vigueur
2. Identifier les missions des différents acteurs intervenant pour la prise en charge du ou des patients suivis, la nature des informations à leur transmettre ainsi que les ressources existantes sur le territoire de santé
3. Orienter, si nécessaire, les personnes vers d'autres professionnels ou d'autres compétences afin de veiller à la continuité des soins
4. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des patients (santé, social, médico-social, culturel, associatif...)
5. Développer et mettre en œuvre des activités ou des projets transversaux au sein de l'établissement et dans le cadre de réseaux
6. Coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents
7. Initier et mettre en place des partenariats, notamment avec des structures institutionnelles, afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention professionnelle des orthophonistes
8. Sélectionner les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
9. Coordonner les actions de prévention mises en place sur un territoire

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1.-Pertinence de l'identification et de la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs	Les champs d'intervention et les modalités d'interpellation des différents acteurs intervenant auprès des patients suivis par les orthophonistes sont identifiés Les outils de transmission permettant de communiquer les éléments de sa pratique professionnelle sont identifiés Les limites de l'intervention en orthophonie sont identifiées

2.-Pertinence des modalités de coopération et de collaboration mises en œuvre	Les ressources existantes sur le territoire et qui peuvent être mobilisées par l'orthophoniste sont identifiées : structures sanitaires et sociales, associations, organismes, autres structures intervenant dans le dépistage... L'organisation de la coopération ou de la collaboration mise en œuvre pour optimiser la prise en charge sanitaire et médico-sociale du patient ou du groupe de patients est expliquée et argumentée Les informations disponibles sur le patient circulent efficacement entre les différents acteurs concernés dans le respect du lien thérapeutique établi Les comptes-rendus écrits de bilans orthophoniques sont détaillés et compréhensibles pour les prescripteurs La nature des informations à transmettre au prescripteur, au patient et aux autres professionnels est identifiée Les notes de synthèse et documents d'information rédigés sont clairs et adaptés aux besoins de leurs destinataires Les interventions lors des réunions respectent/les règles de déontologie médicale concernant la confidentialité et le respect de la parole qui est adressée. Les rencontres et réunions institutionnelles sont réinvesties dans le travail avec le patient Le positionnement lors des échanges au cours desquels il est nécessaire d'écouter et d'argumenter des opinions contradictoires est clair et efficace Les modalités de sélection des informations transmises à l'extérieur sont explicitées
3 - Qualité de la prise en charge collective des patients	La prise en charge d'un patient en cas de trouble nécessitant une intervention d'urgence est organisée de manière efficace L'apport potentiel de l'orthophoniste dans le cadre d'un projet thérapeutique collectif dans institution est clairement identifié Les différentes solutions de réorientations éventuelles si le bilan orthophonique n'est pas indiqué en 1ère intention sont identifiées
4.-Conformité des actions mises en place pour la répartition des activités et des compétences	Les modes d'organisation et de répartition au sein de l'équipe pluri professionnelle tiennent compte des compétences de chaque acteur Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités Les spécificités de chaque acteur sont repérées et utilisées dans le cadre des actions de prévention conduites par les orthophonistes Les complémentarités dans un domaine de compétence partagée entre plusieurs acteurs professionnels sont clairement formulées
5 - Qualité de l'organisation de l'activité de l'orthophoniste	Les différents types d'activités à conduire (bilans, rééducations, rédaction de documents et correspondances, préparation de supports, communication, etc) sont identifiés La planification des différentes activités sur la semaine tient compte du flux patients et du temps et des ressources disponibles Les absences sont anticipées L'information recueillie à propos d'un patient est hiérarchisée de manière pertinente Un dossier-type patient répondant à différents types d'utilisations est conçu Le temps et les procédures nécessaires à la constitution et à la mise à jour du fichier/base de données patients sont prévus et planifiés

Compétence 11 :

Former et informer des professionnels et des personnes en formation

1. Organiser l'accueil et l'information d'un professionnel, d'un étudiant ou d'une personne en formation dans le service ou la structure
2. Repérer et expliciter les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants ou aux professionnels en relation avec leur niveau de formation
3. Concevoir et animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels, d'étudiants ou de futurs professionnels
4. Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique
5. Organiser et planifier des séquences de formation notamment en partenariat avec d'autres acteurs
6. Organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage dans une démarche progressive d'autonomisation au bénéfice des stagiaires et étudiants
7. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires et les étudiants en lien avec les objectifs pédagogiques de stage ou d'enseignements
8. Communiquer sur sa profession et valoriser son activité

Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de la profession notamment en s'engageant dans les réseaux professionnels Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1.-Pertinence des informations prises en compte	Les informations utiles pour accueillir un stagiaire, un étudiant ou un professionnel en formation sont identifiées Le public à qui s'adresse l'information ou la formation est identifié Les connaissances, savoir-faire, qualité de réflexion et d'analyse devant être acquis par les personnes recevant la formation sont identifiés Les objectifs définis par et pour chaque stagiaire sont identifiés
2.-Pertinence des actions conduites	Une démarche d'accueil adaptée à chaque catégorie de publics (stagiaire, étudiant, nouvel arrivant professionnel, ...) est mise en œuvre Les conseils, démonstrations, analyses commentées de la pratique et explications apportées tiennent compte du profil de chaque interlocuteur et des objectifs du stage Les démarches d'analyse et de transmissions de savoir-faire et de connaissances sont organisées et adaptées au stagiaire ou à l'étudiant en tenant compte de son évolution et de ses difficultés Les mises en lien théoriques avec la pratique professionnelle sont analysées et recherchées Des axes et des moyens d'évolution permettant de faire progresser les professionnels et étudiants formés sont identifiés Le support choisi est adapté à la situation de formation
3.-Cohérence des actions conduites	Les critères et indicateurs utilisés pour l'évaluation des stagiaires ou étudiants tiennent compte des objectifs prédéfinis Les informations diffusées sur la profession tiennent compte du cadre légal et réglementaire d'exercice de la profession